





FEDERATION SENEGALAISE DE VOLLEY-BALL

Attestation sur l'honneur

le soussigné, Sjibil diedlied..., Président du club Transport de Moso

Atteste sur l'honneur que les joueurs licenciés à l'association :

sont médicalement aptes à la pratique sportive dans les catégories d'âges dans lesquelles ils pratiquent,

qu'il est en possession, pour les membres mineurs, des autorisations parentales de pratique du Volley-Ball à l'association,

qu'aucun membre licencié de l'association n'a fait l'objet d'une mesure d'extension de suspension disciplinaire de la part de tout organisme compétent à cet effet.

Fait à Sakaa

le: 07 - 03 - 2024

Signature et tampon